



FORMATION SUR LES BRIMADES ET LE HARCÈLEMENT

Introduction

Ces supports de formation sont le fruit d'une collaboration entre le Département des femmes, la Section des dockers et le Département de l'éducation de l'ITF, et ils s'inspirent des bonnes pratiques des syndicats affiliés à l'ITF et d'autres organisations de divers pays. C'est l'engagement pris par le Comité de la Section des dockers d'apporter une contribution concrète à la campagne de l'ITF pour mettre fin à la violence à l'égard des travailleuses des transports qui a porté les trois entités dans leur démarche.

Ces supports visent à fournir des conseils et orientations pratiques aux affiliés pour combattre et empêcher les brimades et le harcèlement au travail, et s'appliquent à tous les personnels, hommes ou femmes. Ils prennent toutefois aussi en considération le fait que les femmes sont plus exposées à certaines formes de comportement violent, particulièrement sur les lieux de travail à dominante masculine.

Ces matériels sont conçus pour compléter les supports de formation à la négociation de la Section des dockers de l'ITF et, comme pour les modules de formation à la négociation, il est prévu que les formateurs chargés de dispenser les modules de formation traitant des brimades et du harcèlement s'y préparent avec le soutien et les conseils de l'ITF, le cas échéant. L'enseignement de la totalité des modules de cette série devrait prendre deux jours, mais ils ont été conçus pour permettre aux affiliés de sélectionner des modules spécifiques en fonction de leurs besoins, y compris le temps disponible pour la formation. Les modules de formation comprennent des présentations, des tâches individuelles et des travaux collectifs (grands ou petits groupes), et recouvrent aussi bien la théorie que des applications pratiques. Il est nécessaire de consacrer entre 60 et 100 minutes à chacun d'eux.

Les supports aideront les participants à comprendre clairement ce que sont les brimades et le harcèlement, ainsi que la différence entre les deux termes. Le module sur le harcèlement sexuel permettra aux participants de mieux comprendre son incidence sur les travailleuses et travailleurs, et comment optimiser la prévention et les mécanismes de soutien.

Pour les travailleuses et travailleurs concernés, il peut être très intimidant de signaler brimades et harcèlement. Un module est donc consacré à ce sujet particulier, et un autre à l'examen des politiques, procédures et bonnes pratiques des employeurs en la matière. Les autres modules traitent des démarches pratiques, du recours au droit (national et international) et de l'organisation syndicale autour de ces questions.

Nous espérons que les supports de formation de l'ITF consacrés aux brimades et au harcèlement aideront les affiliés à développer leur travail dans ce domaine, tout en offrant également l'occasion de faire participer davantage de femmes aux activités syndicales.